



Éditorial

Des nuages à l'horizon, mais une opportunité d'exprimer notre générosité

Depuis plus de deux ans, nous avons vécu une période de pandémie qui nous aura marqués et qui aura induit de profonds changements culturels et sociaux. Enfin nous avons atteint le bout de ce tunnel.

Maintenant une nouvelle menace nous arrive de l'est de l'Europe, avec une situation de guerre et de violence que nous avons cru résolu à l'issue du dernier grand conflit mondial. L'Histoire se répète et malheureusement l'humain apprend rarement de ses erreurs.

Si les conséquences populationnelles sont dramatiques et déchirantes en Ukraine, nous pouvons constater tous les jours les effets collatéraux de cette guerre ici en Suisse.

Car le prix des énergies fossiles explose et ces augmentations continueront leur ascension. La production d'énergie locale et renouvelable est plus que jamais d'actualité et c'est maintenant qu'il faudrait pouvoir en disposer.

La triste actualité de ces derniers jours renforce la conviction que le développement des chauffages à distance alimentés par du bois local, la production d'électricité éolienne et photovoltaïque ainsi que les mesures d'économies d'énergie sont des axes à privilégier immédiatement.

Pour Val-de-Ruz, il s'agit donc de mettre en place rapidement le plan communal des énergies et ainsi de garantir une production locale et propre, afin de diminuer notre dépendance énergétique.

Si cette préoccupation énergétique a été renforcée par les événements dramatiques de ces derniers jours, mes pensées vont vers la population ukrainienne meurtrie par une inqualifiable agression, d'un voisin avide de pouvoir et de conquêtes, tout cela est d'une grande tristesse.

Dans ce contexte funeste, il est primordial que nous nous montrions solidaires et généreux avec le peuple ukrainien qui souffre terriblement et que nous trouvions des possibilités afin d'accueillir au mieux cette population, jetée sur les routes de l'Europe.

François Cuche, conseiller communal

Élèves ukrainiens au CSVR

Avec la guerre en Ukraine, la Suisse voit arriver des familles en détresse qui viennent chercher refuge. Val-de-Ruz a ainsi accueilli ses premiers élèves ukrainiens au collège de Chézard-Saint-Martin.

Afin de retrouver une nouvelle normalité et une stabilité importante à leur développement psycho-affectif, les enfants sont scolarisés rapidement. Un climat bienveillant est assuré par les enseignants, qui se sont préparés depuis début mars déjà à prendre en charge ces élèves avec un soin tout particulier.

Les élèves ukrainiens sont scolarisés dans des classes régulières et bénéficient de soutien langagier afin de faciliter leur intégration dans leur nouvel environnement. En collaboration étroite avec le service socio-éducatif, qui reste en lien avec les familles et suit la bonne intégration des élèves, les enseignants ouvrent des espaces de parole et mènent des activités adaptées afin que chacun puisse exprimer ses émotions notamment.

Outre la situation, l'accueil d'enfants ukrainiens est un enrichissement certain pour les élèves et l'école. Il permet de nourrir l'ouverture aux autres et les valeurs qui fondent nos démocraties.



Bons à gagner

Dans le cadre de son action de soutien aux établissements publics, le Conseil communal continue de mettre en jeu chaque semaine une vingtaine de bons d'une valeur de CHF 25, sans limite de validité.

Tentez votre chance en vous inscrivant une seule fois au tirage au sort au moyen du bulletin ci-contre, disponible également en ligne sur le site internet communal ainsi que sur demande auprès des guichets communaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane.

La participation est restreinte aux personnes ayant une adresse dans la Commune. Tous les bulletins «malchanceux» sont remis en jeu à chaque tirage.

Les gagnants recevront les bons par La Poste et leurs noms ne seront pas communiqués dans les pages communales.

L'image du mois



Le collège de La Fontenelle à Cernier accueille cette année 640 élèves au Cycle 3. Le budget communal contribue à hauteur de presque CHF 13'000 par élève à la formation des jeunes, gage des meilleures perspectives d'avenir.

Activités bruyantes

Le printemps est de retour, le moment est venu de s'occuper des jardins et des alentours d'immeubles ou de maisons. Afin que cela se fasse dans le respect du voisinage, les travaux bruyants sont autorisés les jours ouvrables de 07h00 à 20h00.

Ces dispositions figurent en détail dans le règlement de police consultable sur le site internet communal.

N'oubliez pas de porter les protections adéquates lors de l'utilisation d'outils de jardinage afin de prévenir tout accident. Pour tout renseignement à ce sujet: www.bpa.ch.

Trier, c'est valorisant

Le tri et la gestion des déchets des ménages sont de vastes domaines pour lesquels on trouve, sur la toile, de nombreux conseils ou astuces pour «trier mieux et jeter moins» ainsi que des informations sur «comment éliminer l'objet dont nous ne voulons plus». Attention toutefois à ce que ces pratiques respectent les dispositions communales. Voici quelques sites intéressants:

- memodechets.ch;
- vadec.ch;
- contribue.ch;
- petrecycling.ch.

Le site internet communal donne également quelques renseignements, de même que le MEMODéchets distribué à chaque ménage en décembre 2021. Il est possible de le redemander à l'administration au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Proclamations

Le Conseil communal a proclamé élus conseiller général Yves Pessina en remplacement de Chloé Douard, démissionnaire, ainsi que membre suppléante du Conseil général Elena Grisafi Favre, première des viennent-ensuite de la liste Les Verts à laquelle appartient le siège vacant.

L'Exécutif a également proclamé élu conseiller général Claudio Cerini (PS) au 1^{er} avril 2022 en remplacement de Pierre-Ivan Guyot, démissionnaire, ainsi que Sarah Bertschi en tant que membre suppléant du Conseil général.

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- 1 bibliothécaire (F/H), taux d'activité à l'heure, pour le 1^{er} mai 2022;
- 1 bibliothécaire (F/H), à 37%, pour le 1^{er} août 2022;
- 1 apprenti employé de commerce CFC (F/H), titulaire d'une maturité gymnasiale (apprentissage en 18 mois), pour la rentrée d'août 2022.

Les dossiers de candidature complets, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats, peuvent être envoyés par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'administration des ressources humaines au 032 886 56 31.

Centrale solaire participative



Lancé en juin 2021, le projet de la première centrale solaire participative de Val-de-Ruz a abouti par la mise en production d'une installation solaire de 100 kilowatts sur le toit du collège de Fontainemelon.

Ce sont 57 particuliers et entreprises, en grande majorité de Val-de-Ruz, qui ont financé ce projet en souscrivant 247 parts de la coopérative solaire Coopsol, d'une valeur de CHF 500 chacune. La nouvelle centrale produira l'équivalent de la consommation d'électricité de 30 ménages, avec une puissance de 100 kilowatts.

Fin 2020, le Conseil général acceptait une motion demandant la réalisation d'un projet solaire participatif auquel les citoyens de la commune pourraient participer et donc eux-mêmes devenir acteurs de la transition énergétique.

La collaboration avec la coopérative solaire Neuchâtel Coopsol s'est naturellement imposée, car cette coopérative a déjà réalisé trois projets du même type à Neuchâtel (2017), à Corcelles (2018) et à Couvet (2020), et dispose donc de tous les atouts pour mener à bien une telle opération.

Le premier acte de cette belle réalisation a été de trouver un site. Après avoir étudié plusieurs options, le choix s'est porté sur le collège de Fontainemelon, qui dispose d'un toit d'excellente exposition et qui a été refait à neuf récemment.

En collaboration avec la Commune, une campagne de souscription a été lancée pour réunir les CHF 123'500 nécessaires. Cette campagne a eu un succès immédiat parmi les habitants de Val-de-Ruz: en quelques semaines, toutes les parts ont trouvé preneur, au point de laisser même un bon nombre de «déçus», qui doivent maintenant attendre un prochain projet.

Une fois les fonds réunis, il a été possible de réaliser cette centrale. Les travaux ont commencé en novembre 2021 pour se terminer fin février 2022. En tout, 264 panneaux photovoltaïques, d'origine européenne et d'une puissance de 375 watts chacun, ont commencé à transformer le soleil du Val-de-Ruz en énergie électrique, écologique et locale.

En mars 2022, avec une mise sous tension symbolique par François Cuche, conseiller communal responsable de l'énergie, et Diego Fischer, président de Coopsol, le projet passe en phase d'exploitation. À cette occasion, les deux partenaires confirment leur intérêt à poursuivre la collaboration en vue d'une deuxième installation.

Joyeux anniversaire

Inauguré en 1972, le collège de La Fontenelle à Cernier fête ses 50 ans. Près de 10'000 élèves y ont appris, grandi, ri, pleuré ou fait des bêtises... C'est aussi leur anniversaire et ils sont cordialement invités à participer nombreux à cet événement.

Au programme: une exposition, un magnifique spectacle, des discours officiels, des visites, des stands de restauration et plusieurs événements surprise qui raviront les visiteurs.

La Commune se réjouit d'accueillir la population le **7 mai 2022 de 10h00 à 23h00** selon le programme qui sera dévoilé progressivement sur <https://csvr.ch/50e-fontenelle/>.



50^e ANNIVERSAIRE
Collège de la Fontenelle



Marché de Cernier

À l'approche du printemps, le Marché de Cernier retrouve sa palette habituelle, avec son offre en produits maraîchers. Mieux encore, un nouveau stand propose désormais des découvertes tout en douceur à l'enseigne de O.K.K.O.

La boucherie, la boulangerie et la brocante qui ont bravement accompagné la population de Val-de-Ruz tout au long de l'hiver maintiennent leur présence.

Plus que jamais, le rendez-vous incontournable de tous les mercredis matin à Val-de-Ruz est bien la rue de l'Épervier à Cernier.



Val-de-Ruz

Gagnez un bon de CHF 25

Soutien aux établissements publics

Bulletin de participation

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Date de naissance : _____

A déposer ou envoyer:
Rue de l'Épervier 6
2053 Cernier

commune.val-de-ruz@ne.ch
www.val-de-ruz.ch